



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE SELON RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION (REACH)

SWISSINNO & inno Piège à Mites Alimentaires

Validité EU, CH, NO  
Date d'impression 02.01.2013  
Date de révision 01.01.2023  
versión V23 FR

### 01 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**1.1 Identificateur de produit** SWISSINNO & inno Piège à Mites Alimentaires

**Code produit:** 1560000, 1561000, 1562000, 1563000, 1564000, 1565000, 1566000, 1567000, 1568000, 1569000, 1570000, 1571000, 1572000, 1573000, 1574000, 1575000, 1576000, 1577000, 1578000, 1579000, 2180000, 2181000, 2182000, 2183000, 2184000, 2185000, 2186000, 2187000, 2188000, 2189000, 2190000, 2191000, 2192000, 2193000, 2194000, 2195000, 2196000, 2197000, 2198000, 2199000

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes** Piège préventif pour mites alimentaire

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** SWISSINNO SOLUTIONS AG

Rosenbergstrasse 36  
9000 St. Gallen  
Switzerland  
Téléphone +41 71 223 40 16  
Fax +41 71 223 40 24  
E-mail quality@swissinno.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence** France Centre d'Urgences Anti Poison Tel +33 (0)1 40 05 48 48  
Suisse Centre Tox Tel 145  
Belgique Centre Anti-Poisons +32 70 245 245

### 02 IDENTIFICATION DES DANGERS

**2.1 Classification de la substance ou du mélange** La classification correspond à la liste actuels de la EC, et à été complété par des informations de la littérature spécifique et by des informations de l'entreprise.  
Le mélange n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2 Éléments d'étiquetage conformément au règlement (EC 1272/2008) (CPL):** Aucun

**Mention d'avertissement** -

**Mentions de danger** -

**Conseils de prudence pertinents** -

**2.3 Autres dangers** Ce produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.



### 03 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2 Mélanges

##### Composants dangereux

Description	No. CAS	No. CE	Classification	Concentration
cis-9-trans-12-Tetradecdienylacetate	30507-70-1	non classé	Aucun	8,00%

### 04 PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation	À cause de la forme du produit, pas de possibilité d'absorption.
Contact avec la peau	Rincer à l'eau avec du savon.
Contact avec la yeux	À cause de la forme du produit, pas de possibilité d'absorption.
Ingestion	À cause de la forme du produit, pas de possibilité d'absorption.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Traitement symptomatique

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Aucune mesure spécifique nécessaire

### 05 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eau, CO2, poudre extinctrice, mousse
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Aucun

**5.3 Conseils aux pompiers** Pas de mesure particulier nécessaire. Utiliser mesures habituel avec des incendie de plastique.

**06 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**      Aucun

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**      Aucun

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**      Aucun

**6.4 Référence à d'autres sections**      Aucun

**07 MANIPULATION ET STOCKAGE**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**      Aucun

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**      Conserver au frais et sec et tenir à l'abri du gel.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**      Monitoring de mites alimentaires

**08 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1 Paramètres de contrôle**      Aucun

**8.2 Contrôle de l'exposition**

Contrôles techniques appropriés      Aucun

Mesures générales de protection et d'hygiène      Aucun

Protection respiratoire      Aucun

Protection des mains      Aucun

Protection des yeux /du visage      Aucun

Protection de la peau      Aucun

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement      Aucun



## 09 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Piège blanc en plastique polystyrène avec surface intérieure munie de colle et attractif. La colle est à base de hydrocarbure, styrène-caoutchouc-copolymère et résines. Le
<b>Odeur</b>	Pas d'odeur
<b>Seuil olfactif</b>	dur
<b>pH</b>	non applicable
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	non applicable
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	non applicable
<b>Point d'éclair</b>	non applicable
<b>Taux d'évaporation</b>	non applicable
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun
<b>Pression de vapeur</b>	non applicable
<b>Densité de vapeur</b>	non applicable
<b>Densité relative</b>	non applicable
<b>Solubilité</b>	non applicable
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	non applicable
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	non applicable
<b>Température de décomposition</b>	non applicable
<b>Viscosité</b>	non applicable
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun
<b><u>9.2 Autres informations</u></b>	-



## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>10.1 Réactivité</b>	Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable aux températures normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	aucun
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Stable dans les conditions normales d'emploi et de stockage.
<b>10.5 Matières à éviter</b>	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Pas de réactions dangereuses connu.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

<b>11.1.0 Toxicité aiguë</b>	pas d'infos disponibles
<b>11.1.1 Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Non sensibilisant.
<b>11.1.2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non sensibilisant.
<b>11.1.3 Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Non sensibilisant.
<b>11.1.4 Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non sensibilisant.
<b>11.1.5 Cancérogénicité</b>	Non sensibilisant.
<b>11.1.6 Toxicité pour la reproduction</b>	Non sensibilisant.
<b>11.1.9 Danger par aspiration</b>	Non sensibilisant.
<b>11.2 Indication des autres dangers</b>	Propriétés endocriniennes nocives : aucune

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Informations écologiques relatives aux ingrédients

Écotoxicité pas d'infos disponibles

12.1 Toxicité -

12.2 Persistance et dégradabilité pas d'infos disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation pas d'infos disponibles

12.4 Mobilité dans le sol pas d'infos disponibles

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB pas d'infos disponibles

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne Aucun

12.7 Autres effets nocifs aucun

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets Peut être éliminer dans les déchets ménagers.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI non applicable

Transport par route. ADR/RID (2008/68/EC) non applicable

Transport par chemin de fer. RID (2008/68/EC) non applicable

Transport par mer. IMDG non applicable

14.1 Numéro ONU aucun

14.2 Nom d'expédition non applicable

14.3 Classe de danger pour le transport Pas de matières dangereuses

14.4 Groupe d'emballage non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI non applicable

## 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

<b><u>15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</u></b>	<p>Législation de l'UE:  Règlement REACH (EG) n ° 1907/2006, modifié par le règlement (UE) 2015/815  Règlement CLP (EG) n ° 1272/2008, modifié par le règlement (UE) 2015/491.  Biocide UE:  En vertu des décisions nationales actuelles (BAUA Allemagne) du règlement biocide (CE) n° 528/2012 article 3, 1. a), ce produit en tant que dispositif de surveillance est exempté du règlement biocide.</p>
---	---

<b><u>15.2 Évaluation de la sécurité chimique</u></b>	Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage
---	--

## 16 AUTRES DONNÉES

<b>Phrases R pertinentes.</b>	non applicable
<b>Les conseils relatifs à la formation</b>	pas nécessaire
<b>Les restrictions d'emploi recommandées</b>	Aucun
<b>Les autres informations</b>	-

Les ajouts, les suppressions ou les modifications sont indiquer par \* à la droite de la page.